

Comité Départemental des Pyrénées Orientales
Comité Départemental de l'Aude

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL JEUNES 2013

Règlement particulier

Golf de Saint-Cyprien

1. Participants

La compétition est ouverte à tout licencié de la ffgolf des catégories sportives suivantes en 2013: Cadets, minimes, benjamins, dont l'index n'est pas supérieur à 35.9 et Moins de 13 ans dont l'index n'est pas supérieur à 49.

Seuls les licenciés des départements Aude et P.O. pourront prétendre à la qualification pour les CAMIR via ce Championnat.

Certificat médical enregistré par la ffgolf avant la date limite d'inscription

2. Formule de jeu

La compétition se déroule en stroke-play sur 36 trous en 2 tours de 18 trous chacun.

3. Lieu

La compétition se déroulera sur le golf de Saint-Cyprien.

4. Dates

16 et 17 Mars 2013

5. Inscription

Au golf de Saint-Cyprien, à l'attention de Francois Bagnouls

Le Mas d'Huston, 66750 Saint-Cyprien

Date limite d'inscription: **10/03/2013**

6. Droit d'inscription

32 euros pour les deux tours à l'ordre du comité départemental (inscription validée uniquement si accompagnée du règlement)

7. Qualifications pour CAMIR

Réservé aux licenciés des Comités Départementaux de l'Aude et des Pyrénées Orientales:

Dans chaque catégorie sportive et pour chaque sexe, les deux premiers du classement général plus tous les joueurs ayant réalisé un score inférieur à la moyenne des deux premiers majorée de 15%, seront qualifiés pour participer aux CAMIR organisés par la Ligue.

De plus, le Comité de l'épreuve pourra qualifier d'autres joueurs en wild-cards.

8. Dotation

Dans chaque catégorie, seront récompensés le 1er brut.